

# En février 2014, 44 % des jeunes sortants de lycée ont un emploi sept mois après la fin de leurs études

■ En février 2014, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, 44 % des lycéens ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs. La situation d'emploi est sensiblement la même que celle observée en 2013.

Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : 47 % des diplômés travaillent contre 32 % des sortants n'ayant pas obtenu le diplôme préparé.

Le taux d'emploi varie substantiellement d'une académie à l'autre, en lien avec le contexte économique local et les différences de niveau de formation des sortants.

Nathalie Marchal, DEPP A1

■ En février 2014, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, 44 % des lycéens ont un emploi (voir « SOURCE ET DÉFINITIONS »), 45 % sont au chômage et 11 % se déclarent inactifs (FIGURE 1).

## En 2014, l'emploi des sortants de lycée se maintient

Le taux d'emploi de 2014 est quasiment stable par rapport à l'année précédente : diminution d'un point, quel que soit le niveau de diplôme. Cette stabilité en 2014 fait suite à une baisse de l'emploi enregistrée entre 2012 et 2013 (- 4 points).

## Un taux d'emploi supérieur de 15 points pour les diplômés

Le fait d'obtenir le diplôme préparé joue très favorablement sur les chances de décrocher un emploi, quel que soit le niveau de formation. Cet avantage sur le taux d'emploi sept mois après la fin de la formation est de 15 points : 47 % des lycéens ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi, contre 32 % dans le cas contraire.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont importantes. Mais l'écart entre diplômés et non-diplômés de même niveau d'études diminue

### 1 – Situation au 1<sup>er</sup> février 2014 des sortants de lycée selon la classe de sortie (en %)

| Classe de sortie                             | Diplôme obtenu      | En emploi   | Au chômage  | Inactifs    | Répartition en structure |
|--|---------------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------|
| CAP terminale                                | Oui (79,5 %)        | 30,4        | 56,6        | 13,0        | 16,2                     |
|  | Non (20,5 %)        | 15,0        | 63,4        | 21,6        | 4,2                      |
| Bac pro terminale                            | Oui (75,9 %)        | 43,7        | 46,0        | 10,3        | 36,8                     |
|  | Non (24,1 %)        | 30,6        | 55,2        | 14,2        | 11,7                     |
| BTS terminale                                | Oui (84,4 %)        | 61,1        | 31,6        | 7,3         | 26,2                     |
|  | Non (15,6 %)        | 51,2        | 39,3        | 9,5         | 4,9                      |
| <b>Ensemble</b>                              | <b>Oui (79,3 %)</b> | <b>46,8</b> | <b>43,4</b> | <b>9,8</b>  | <b>79,3</b>              |
|  | <b>Non (20,7 %)</b> | <b>32,3</b> | <b>53,1</b> | <b>14,6</b> | <b>20,7</b>              |
| <b>Ensemble</b>                              |                     | <b>43,7</b> | <b>45,5</b> | <b>10,8</b> | <b>100,0</b>             |
| <i>Rappel au 1<sup>er</sup> février 2013</i> |                     | 44,5        | 45,2        | 10,3        | 100,0                    |

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2014, 30,4 % des sortants diplômés du CAP sont en emploi. 79,5 % des sortants d'une classe terminale de CAP ont obtenu leur diplôme.

Champ : France métropolitaine et DOM. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENESR-DEPP, enquête IVA 2014.

Directrice de la publication : Catherine Moisan  
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
Impression : DEPP/DVE  
ISSN 1286-9392  
Département de la valorisation et de l'édition  
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

lorsque ce niveau augmente. Toutefois, les lycéens qui sortent des terminales professionnelles en ayant échoué à l'examen du baccalauréat professionnel, connaissent presque autant le chômage que les sortants diplômés de CAP (respectivement 55 % et 57 %).

Sur 100 sortants des classes terminales du cursus suivi, 21 ont échoué à l'examen présenté cette année-là. Certains possèdent un autre diplôme, en général d'un niveau inférieur à celui préparé l'année de la sortie. Ils ont suivi alors un parcours de formation linéaire ascendant avant de sortir du système éducatif. D'autres ont connu des parcours atypiques. Par exemple, 9,3 % des sortants des classes terminales de CAP déclarent déjà détenir au moins le baccalauréat (baccalauréat professionnel 6,5 %, baccalauréat technologique ou brevet de technicien 1,5 %, baccalauréat général ou diplôme supérieur 1,3 %).

### Des emplois très souvent temporaires

Le type d'emploi le plus souvent occupé sept mois après la sortie du lycée est l'emploi à durée déterminée (EDD, 37 %), auquel on peut ajouter l'intérim (15 %) et l'emploi aidé (14 %). Au total, les deux tiers des emplois peuvent être qualifiés de temporaires (FIGURE 2). Les emplois à durée indéterminée (EDI) ne représentent plus qu'un tiers des emplois de ces jeunes (34 %) : baisse d'un point entre 2013 et 2014, au profit des emplois aidés (+ 1 point), probablement du fait de la montée en charge des emplois d'avenir. L'intérim concerne davantage les non-diplômés que les diplômés (18 % contre 14 %). En revanche, les emplois aidés sont plus représentés parmi les diplômés (14 % contre 10 %).

### 2 – Répartition des types de contrats parmi les lycéens en emploi au 1<sup>er</sup> février 2014, selon la classe de sortie (en %)

| Classe de sortie                             | Diplôme obtenu | EDI         | Intérim     | EDD         | Emploi aidé |
|--|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| CAP terminale                                | Oui            | 32,0        | 11,0        | 43,6        | 13,4        |
|  | Non            | 32,9        | 14,1        | 39,5        | 13,6        |
| Bac pro terminale                            | Oui            | 33,8        | 16,9        | 34,7        | 14,7        |
|  | Non            | 34,3        | 20,5        | 36,1        | 9,2         |
| BTS terminale                                | Oui            | 35,1        | 12,3        | 38,4        | 14,3        |
|  | Non            | 40,7        | 14,9        | 35,1        | 9,3         |
| <b>Ensemble</b>                              | <b>Oui</b>     | <b>34,1</b> | <b>14,1</b> | <b>37,5</b> | <b>14,3</b> |
|  | <b>Non</b>     | <b>36,6</b> | <b>17,8</b> | <b>36,0</b> | <b>9,6</b>  |
| <b>Ensemble</b>                              |                | <b>34,5</b> | <b>14,7</b> | <b>37,2</b> | <b>13,6</b> |
| <i>Rappel au 1<sup>er</sup> février 2013</i> |                | 35,9        | 14,4        | 37,2        | 12,5        |

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2014, parmi les sortants de lycée en emploi, 32 % des diplômés de CAP sont en emploi à durée indéterminée (EDI).  
Champ : France métropolitaine et DOM. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENESR-DEPP, enquête IVA 2014.

### Filles - garçons : un même taux d'emploi pour des statuts différents

Sept mois après la fin des études, les filles sont en 2014 autant en emploi que les garçons (44 %). C'était déjà le cas l'année précédente, alors qu'auparavant les garçons s'inséraient mieux, ou du moins plus rapidement, que les filles. La baisse de l'emploi constatée il y a deux ans égalisait les taux d'emploi par sexe, en affectant plus fortement le secteur de la production et les garçons. Ces derniers sont en effet plus représentés que les filles parmi les sortants des formations de la production.

L'emploi des jeunes hommes est plus marqué par l'intérim. Il représente 20 % de leurs types de contrats, contre 8 % pour les jeunes femmes. Celles-ci sont, en revanche, plus souvent en EDD (44 % contre 32 %) ou en emploi aidé que les garçons (16 % contre 12 %).

Lorsqu'ils travaillent, un quart des anciens lycéens sont embauchés sur des emplois à temps partiel. Cela concerne, comme pour l'ensemble des salariés, plus fortement les jeunes femmes (36 %).

Mais la part des emplois à temps partiel est également élevée pour les jeunes hommes : 18 %. Cette part atteint 44 % pour les jeunes filles sortant des terminales professionnelles et 42 % pour celles venant d'une dernière année de CAP. À l'issue d'un cursus en BTS, les emplois à temps partiel sont moins fréquents tout en demeurant relativement nombreux : 28 % pour les anciennes lycéennes et 14 % pour les garçons. Il serait intéressant de pouvoir évaluer le caractère choisi ou non de ce travail à temps partiel.

L'insertion à court terme des lycéens est plus favorable après une formation dans le secteur des services (46 % en emploi) qu'après une formation dans le secteur de la production (41 %, FIGURE 3). C'était l'inverse avant la crise.

L'avantage actuel des formations pour les services concerne plus spécifiquement le niveau CAP d'une part et les jeunes filles d'autre part. Pour les garçons, à la sortie d'un BTS, c'est au contraire dans les formations du domaine de la production que l'on observe le meilleur taux d'emploi (60 % contre 57 %).

### 3 – Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2014 par secteurs de formation selon le sexe et la classe de sortie (en %)

| Classe de sortie                             | Ensemble    |             |             |             | Garçons     |             | Filles      |             |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|  | Garçons     | Filles      | Production  | Services    | Production  | Services    | Production  | Services    |
| CAP terminale                                | 26,4        | 28,3        | 24,3        | 30,1        | 24,9        | 30,4        | 22,3        | 30,1        |
| Bac pro terminale                            | 42,2        | 37,9        | 40,3        | 40,7        | 41,1        | 44,1        | 33,9        | 38,4        |
| BTS terminale                                | 58,4        | 60,7        | 59,3        | 59,7        | 59,8        | 57,0        | 56,4        | 61,1        |
| <b>Ensemble</b>                              | <b>43,6</b> | <b>43,9</b> | <b>40,7</b> | <b>45,8</b> | <b>41,6</b> | <b>46,9</b> | <b>34,9</b> | <b>45,3</b> |
| <i>Rappel au 1<sup>er</sup> février 2013</i> | 44,4        | 44,6        | 42,0        | 46,3        | 43,0        | 46,9        | 36,2        | 45,9        |

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2014, 26,4 % des garçons sortant d'une terminale de CAP sont en emploi.

Champ : France métropolitaine et DOM. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENESR-DEPP, enquête IVA 2014.

## Une insertion différente selon le diplôme et la spécialité préparée

L'insertion professionnelle dépend du niveau de diplôme préparé, mais aussi beaucoup de sa spécialité (FIGURE 4).

Par exemple, pour un jeune lycéen sortant de niveau CAP, le taux d'emploi peut varier de 13 % dans le commerce et la vente à 42 % dans le domaine du transport-manutention-magasinage ou dans les services aux personnes (coiffure, travail social, santé).

Dans la spécialité pluritechnologique mécanique-électricité-électronique, qui rassemble le plus de sortants du domaine de la production (30 %), les taux d'emploi sont proches de la moyenne par niveau de classe de sortie. Pour les sortants des formations à la mécanique et structures métalliques (20 % des sortants de spécialités de production), les taux d'emploi sont nettement supérieurs à la moyenne en BTS (70 %) et en terminales professionnelles (45 %) ; ils sont proches de la moyenne pour le CAP (24 %). Pour le niveau V de sortie, c'est dans la spécialité pluritechnologique des transformations-agroalimentaire-cuisine que le taux d'emploi est le meilleur du domaine de la production (29 %) ; il est également au-dessus de la moyenne pour les baccalauréats professionnels de cette spécialité (47 %) mais pas pour les BTS (51 %).

La métallurgie-matériaux de constructions-verre et les transformations chimiques et apparentées affichent des taux d'emplois relativement bons à tous les niveaux. Cependant, ces formations rassemblent à elles deux moins de 3 % des sortants de la production.

Les spécialités générant le plus de sortants n'offrent pas nécessairement les meilleurs taux d'emploi à court terme. Ainsi, les formations au commerce et à la vente, caractérisées par les volumes de sortants les plus importants, présentent un taux d'emploi inférieur à la moyenne (42 % contre 46 % pour l'ensemble des services). À l'inverse, les services aux personnes, l'accueil-hôtellerie-tourisme et le transport-manutention-magasinage ont des taux d'emploi supérieurs (respectivement 53 % et 51 %). De plus, dans ces trois spécialités, l'avantage

## 4 – Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2014 selon le domaine de spécialités et la classe de sortie (en %)

|   | CAP terminale | Bac pro terminale | BTS terminale | Ensemble    | Répartition des sortants en structure |
|---|---------------|-------------------|---------------|-------------|---------------------------------------|
| Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique           | 20,6          | 37,6              | 58,9          | 40,8        | 30,0                                  |
| Génie civil, construction, bois   | 23,0          | 42,1              | 61,2          | 38,5        | 20,8                                  |
| Mécanique et structures métalliques   | 23,7          | 44,3              | 70,2          | 41,5        | 19,5                                  |
| Spécialités pluritechnologiques des transformations, agroalimentaire, cuisine | 29,3          | 46,9              | 51,1          | 33,3        | 9,4                                   |
| Spécialités pluritechnologiques de la production                              | -             | 26,1              | 56,5          | 54,4        | 7,9                                   |
| Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)                      | 17,5          | 32,7              | 53,1          | 31,2        | 5,0                                   |
| Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique                   | 19,7          | 40,6              | 59,0          | 40,6        | 4,9                                   |
| Métallurgie, matériaux de construction, verre                                 | 23,5          | 56,9              | 63,1          | 50,3        | 1,3                                   |
| Transformations chimiques et apparentées                                      | ns            | -                 | 60,4          | 60,3        | 1,2                                   |
| <b>Ensemble production</b>  | <b>24,3</b>   | <b>40,3</b>       | <b>59,3</b>   | <b>40,7</b> | <b>100,0</b>                          |
| Commerce, vente   | 13,0          | 38,5              | 60,6          | 41,9        | 32,6                                  |
| Finances, comptabilité et gestion du personnel                                | -             | 33,9              | 57,8          | 49,2        | 16,0                                  |
| Communication et information  | 26,9          | 29,6              | 52,2          | 39,6        | 15,9                                  |
| Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)           | 42,0          | 50,8              | 68,4          | 52,6        | 14,9                                  |
| Accueil, hôtellerie, tourisme   | 28,1          | 56,6              | 65,5          | 51,3        | 12,3                                  |
| Transport, manutention, magasinage  | 42,2          | 52,1              | 64,2          | 50,7        | 5,0                                   |
| Services à la collectivité  | 23,7          | 52,8              | 51,4          | 40,8        | 3,3                                   |
| <b>Ensemble services</b>  | <b>30,1</b>   | <b>40,7</b>       | <b>59,7</b>   | <b>45,8</b> | <b>100,0</b>                          |

ns : non significatif

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2014, 20,6 % des sortants d'une terminale de CAP dans les spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique sont en emploi.

Champ : France métropolitaine et DOM. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENESR-DEPP, enquête IVA 2014.

comparatif concerne tous les niveaux de sortie, à l'exception du CAP accueil-hôtellerie-tourisme.

### Diplômés du CAP : un taux d'emploi deux fois plus élevé avec le permis de conduire

Les études professionnelles en lycée comportent des périodes de formation en milieu professionnel obligatoires, dont la durée varie en fonction du diplôme préparé. Sept mois après la fin de la formation, quand ils ont trouvé un emploi, un tiers des jeunes travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué un stage ou, éventuellement, un job d'été. L'écart entre les diplômés et les non-diplômés est de trois points (35 % contre 32 %) mais il est concentré sur les sortants de CAP et de baccalauréat professionnel, avec respectivement 6 et 4 points de différence entre les diplômés et les non-diplômés. Pour les sortants de BTS, la part de ceux qui travaillent dans une entreprise où ils ont déjà effectué un stage ou un job d'été est équivalente, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme (34 %). La détention du permis de conduire rend plus facile la recherche d'un em-

ploi. Chez les jeunes sortants de lycée, près de 20 points distinguent le taux d'emploi des jeunes qui ont leur permis (55 % en emploi) de ceux qui ne l'ont pas (36 % en emploi). L'écart est particulièrement fort pour les lycéens diplômés d'un CAP : 50 % contre 25 %. Pour aider les jeunes à financer ce budget important, l'État a mis en place le permis à 1 euro par jour depuis 2005, dispositif encore trop souvent méconnu.

L'orientation suivie, selon qu'elle correspondait ou non à ce que le jeune voulait faire, peut aussi jouer sur les chances de s'insérer professionnellement en développant, par exemple, une plus ou moins forte motivation dans la recherche d'un emploi correspondant à la formation. Ainsi, 47 % des sortants de lycée pour lesquels l'orientation correspondait à ce qu'ils voulaient faire sont en emploi sept mois après la sortie, contre 40 % de ceux dont l'orientation ne correspondait pas. Ce ressenti de l'orientation dépend également fortement du fait d'obtenir ou non le diplôme final : 85 % des jeunes qui déclarent *a posteriori* que l'orientation correspondait à leurs attentes ont obtenu le diplôme.

## L'attente d'une formation pour une grande partie des inactifs

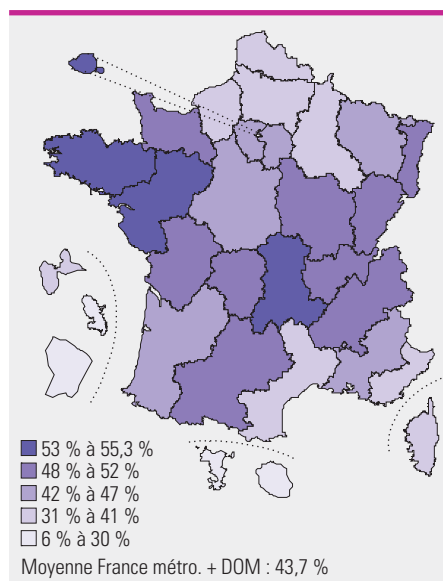
L'inactivité, quelques mois après la sortie du lycée, recouvre principalement des périodes d'attente et/ou de transition entre l'école et la vie active. Elle représente globalement 11 % des situations des jeunes sortants de lycée. Les non-diplômés sont plus souvent dans cette situation que les diplômés (15 % contre 10 %), en particulier les sortants de CAP qui n'ont pas obtenu le diplôme (22 % d'entre eux sont « inactifs »).

Parmi les inactifs, certains suivent un stage de formation, organisé par les structures d'aide à l'insertion professionnelle. Dans l'ensemble, 4 % des sortants suivent ce type de stage, sept mois après le lycée. Cela concerne plus particulièrement les non-diplômés du CAP (9 %).

Les autres inactifs sont des jeunes qui se déclarent sans emploi et n'en recherchant pas : 7 % de l'ensemble des sortants (9 % des non-diplômés, 13 % des non-diplômés du CAP). Les filles sortent moins souvent du lycée sans avoir obtenu le diplôme que les garçons (12 % contre 18 %), mais quand elles le font, elles sont alors plus fréquemment dans ce type d'inactivité que les garçons (11 % contre 8 %). Les raisons évoquées sont multiples, mais majoritairement centrées sur l'attente d'une autre formation, en voie scolaire ou en alternance (45 % des inactifs).

Viennent ensuite les raisons liées à un séjour à l'étranger ou pour créer une entreprise (12 %) et l'attente d'un poste qui doit commencer bientôt (10 %). La raison des événements familiaux est citée par 10 % des jeunes en situation d'inactivité, celle liée à des problèmes de santé par 6 % d'entre eux. Quelques-uns évoquent aussi le temps d'une année sabbatique ou le passage du permis de conduire.

### 5 – Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2014 par académie (%)



Champ : France métropolitaine et DOM. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENESR-DEPP, enquête IVA 2014.

## Une insertion contrastée selon l'académie

La part des lycéens en emploi sept mois après la fin des études dépasse 52 % dans quatre académies : Nantes, Clermont-Ferrand, Rennes, Paris (FIGURE 5). Elle est inférieure à 20 % dans les académies des DOM. Ces différences sont à relier au niveau d'études des jeunes sortants, mais aussi au contexte économique local, facteur déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes. L'évolution entre 2013 et 2014 est à la hausse dans onze académies<sup>1</sup> : Strasbourg (+ 7 points), la Martinique (+ 6 points), Clermont-Ferrand (+ 5 points), Poitiers (+ 4 points), La Réunion, Caen, Amiens, Corse, Lille (+ 3 points), Nantes et Mayotte (+ 1 point). ■

1. Les académies de Guadeloupe et de Toulouse ont réalisé l'enquête en 2014, mais pas en 2013.

### en savoir plus

- + « Au fil des parcours, de l'orientation à l'insertion... », Bref, n° 287, Céreq, juin 2011.
- + « Quand l'école est finie – premiers pas dans la vie active », Céreq, 2014.
- + « Tableau de bord – Activité des jeunes et politiques de l'emploi », DARES, 2014.
- + Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## SOURCE ET DÉFINITIONS

### Source

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de la première insertion des sortants des formations professionnelles de lycée, sept mois après la fin de leur formation initiale. Cette enquête est réalisée par les académies et les lycées publics et privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, quelquefois en partenariat avec les instances régionales. La collecte des informations se fait par voie postale, par téléphone ou, depuis deux ans, par Internet.

L'enquête est exhaustive sur les sortants des classes terminales de formations professionnelles (BTS compris), dans toutes les spécialités de formation. Le champ national de l'enquête ne prend plus en compte les sortants des terminales technologiques depuis 2014.

Mais environ la moitié des académies les interrogent, de même que les sortants d'années intermédiaires de cycle. Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études, y compris en apprentissage, sont exclus des calculs. Le taux de réponse est d'environ 50 % sur le champ national. Les résultats présentés ici sont redressés et pondérés pour représenter au final la situation de l'ensemble des sortants au niveau national (France métropolitaine et DOM).

Les sortants, peu nombreux, de classes terminales d'études comptables et financières (DECF et DESCF) de lycée sont exclus de cette analyse.

### Définitions

**Les sortants de lycée** : sont considérés comme sortants les lycéens qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante et déclarent ne pas poursuivre d'études (sous statut scolaire ou d'apprenti) lors de l'enquête menée au 1<sup>er</sup> février.

**Taux d'emploi** : nombre de sortants de lycée qui se déclarent en emploi divisé par le nombre

total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage ou inactifs).

**Emploi à durée indéterminée (EDI)** : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

**Emploi à durée déterminée (EDD)** : CDD, aide familial.

**Emploi aidé** : contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), emploi d'avenir.

**Inactifs** : jeunes sortants de lycée qui sont en stage ou sans emploi et n'en recherchant pas.

**CAP** : sortants des classes terminales de CAP (85 % de cette catégorie en 2014) ou de mention complémentaire de niveau V (15 %).

**Baccalauréat professionnel** : sortants des classes terminales de baccalauréat professionnel (98 %), de mention complémentaire de niveau IV (1 %) ou de brevet des métiers d'art (BMA, 1 %).

**BTS** : sortants des classes terminales de BTS (98 %), de diplôme de technicien supérieur (DTS, 1 %) ou de diplôme des métiers d'arts (DMA, 1 %). ■